



Info travaux

→ Chantier de débroussaillage

Campagne 2026



À partir **du 01 juin jusqu'au 23 Octobre 2026**, SNCF Réseau entreprend des travaux afin de **maintenir la végétation** et d'**assurer la sécurité des circulations** sur les emprises ferroviaires.

S'agissant d'un chantier itinérant, chaque commune ne sera concernée pour une partie seulement des quelques nuits du chantier global.

Sur la ligne SNCF 750 000 de Moret-Veneux-Les-Sablons à Lyon-Perrache, sur les communes :

- S23 : Neuvy-sur-Loire, La-Celle-Sur-Loire, Myennes, Cosne-Cours-sur-Loire
- S24 : Cosne-Cours-sur-Loire, Tracy-sur-Loire, Pouilly-sur-Loire, Bulcy, Mesves-sur-Loire
- S25 : Mesves-sur-Loire, La Charité-sur-Loire, La Marche, Tronsanges, Chaulgnes, Pougues-les-Eaux, Garchizy
- S26 : Garchizy, Fourchambault, Marzy, Varennes-Vauzelles, Nevers, Challuy, Gimouille, Saincaize-Meauce
- S27 : Saincaize-Meauce, Magny-Cours, Mars-sur-Allier, Saint-Parize-le-Chatel, Langeron et Saint-Pierre-le-Moutier
- S28 : Chantenay-Saint-Imbert et Tresnay
- S30 : Passage de la DRR sur Nevers et Challuy

Puis sur la ligne SNCF 760 000 de Nevers à Chagny, sur les communes :

- S23 : Nevers, Saint-Eloi, Sauvigny-les-Bois et Imphy
- S24 : Saint-Ouen-sur-Loire, Beard, Druy-Parigny et Sougy-sur-Loire
- S25 : Sougy-sur-Loire, Saint-Leger-des-Vignes, Decize, Champvert, Verneuil et Cercy-la-Tour
- S26 : Cercy-la-Tour, Fours et Rémillly-Saint-Honoré-les-bains
- S38 à S43 : Passage de la DRR Nevers, Saint-Eloi, Sauvigny-les-Bois et Imphy, Saint-Ouen-sur-Loire, Beard, Druy-Parigny, Sougy-sur-Loire, Saint-Leger-des-Vignes, Decize, Champvert, Verneuil, Cercy-la-Tour, Fours, Rémillly-Saint-Honoré-les-bains, Semelay, Avrée, Flety, Luzy, Millay et Poil

Cette opération est entièrement financée par SNCF Réseau. Ces actions visent à sécuriser la zone de la végétation en fauchant les abords afin de **limiter les impacts sur la régularité des circulations** sur la ligne 750 000 et 760 000.

Cette opération aura lieu **de nuit**, les jours de semaine du lundi soir au samedi matin, sur le chantier, tout sera fait pour limiter au maximum les nuisances liées à ces travaux.

Pour toute demande d'information complémentaire : infrapoleanqse@sncf.fr